Coronavirus (COVID-19): Masques buccaux

Masques chirurgicaux

Les masques chirurgicaux arrêtent les gouttelettes libérées lors de l'expiration. Porté par une personne infectée, ce type de masque protège l'entourage immédiat du patient et le personnel soignant. Les masques chirurgicaux doivent donc être utilisés autant que possible par les patients COVID-19 potentiels ou confirmés. Ce type de masque peut aussi être porté par la population générale dans les lieux publics ou quand il est difficile de garder une distance physique suffisante avec l'entourage.

Les masques chirurgicaux relèvent de la compétence de l'AFMPS. Ce sont des dispositifs médicaux qui répondent à la réglementation européenne (marquage CE, norme européenne EN 14683).

Masques respiratoires (FFP2)

Les masques respiratoires (masques de protection respiratoire) arrêtent les gouttelettes provenant de la respiration mais protègent aussi le porteur des risques liés à l'inhalation d'air contaminé par des polluants (gaz, vapeur, poussière, aérosols). Ces masques sont recommandés pour les travailleurs du secteur de la santé qui sont en contact étroit avec des patients infectés par le coronavirus. En cas de pénurie, leur utilisation doit être réservée en priorité aux traitements de ces patients qui génèrent des aérosols.

Il n'y a pas de norme internationale unique pour la protection respiratoire. Les autorités chinoises ont fait référence aux masques N95 et KN95 au début de l'épidémie de coronavirus. Au niveau européen, trois types de masques sont homologués (FFP1, FFP2, FFP3). FF signifie *masque filtrant* (*filtering facepiece*) ; P, *particules* et le chiffre permet de les différencier. Les masques FFP2 sont recommandés pour les professionnels de la santé et sont l'équivalent des masques N95 et KN95. Les masques FFP3 offrent une protection supérieure contre les pathogènes transmissibles par voie aérienne. La protection offerte par les FFP1 est moins bonne.

La présence éventuelle d'une valve sur le masque permet uniquement d'éviter la condensation de l'air expiré. Cela augmente le confort d'utilisation (pour les porteurs de lunettes principalement) mais offre une protection moindre qu'un masque sans valve. En effet, le virus pourrait potentiellement être expiré par cette valve.

Les masques respiratoires sont des équipements de protection individuelle (EPI) et relèvent de la compétence du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. Ils satisfont à la norme européenne EN 149:2001+A1:2009 et portent un marquage CE. Afin de prouver leur conformité,

des documents tels que la déclaration UE de conformité et le certificat d'examen UE de type doivent être délivrés par un organisme notifié (notified body) compétent pour les masques EPI.

Masques de confort

Parmi les masques de confort, on trouve les masques en tissu "faits maison" mais aussi d'autres masques buccaux vendus en pharmacie ou dans le commerce. Il en existe différents types et modèles et les matériaux qui les constituent peuvent varier. Ces masques n'offrent pas la même protection que les masques chirurgicaux ou respiratoire. Ils peuvent cependant aider à lutter contre la propagation du coronavirus, lorsqu'ils sont combinés à une bonne hygiène des mains et au respect de la distanciation physique. Un tel masque ne protège pas suffisamment celui qui le porte mais protège avant tout son entourage.

Les masques de confort sont destinés aux personnes qui ne présentent pas de signes d'infection, quand celles-ci se trouvent dans des lieux publics ou quand il n'est pas possible de maintenir une distance physique de 1,5 m.

Ces masques constituent un phénomène récent. Il n'existe pas encore de réglementation spécifique ni de norme fixant les exigences de sécurité auxquelles ces masques doivent répondre. En Belgique, le Bureau de Normalisation fournit un document technique reprenant les recommandations concernant les exigences minimales et les tests à réaliser pour la production commerciale des masques de confort.

Comment utiliser correctement un masque

- Les masques ne sont efficaces que s'ils sont combinés à un lavage fréquent des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

- Il est important que les personnes qui portent un masque sachent l'utiliser et l'éliminer correctement :

    - Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

    - Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veiller à l'ajuster au mieux sur le visage.

    - Une fois mis, éviter de le toucher. Chaque fois que l'on touche le masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

    - S'il devient humide, le remplacer par un nouveau masque.

    - Pour retirer le masque: l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle fermée; se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

Durée d'utilisation

Les masques chirurgicaux ainsi que les masques respiratoires sont en principe des masques à usage unique.

D'après le CDC, un masque respiratoire peut être utilisé pendant un maximum de 8 h, en continu ou par intermittence.

Concernant les masques chirurgicaux, les données sont plus limitées. Ceux-ci pourraient être portés pendant 3 à 8 h (sur une même journée). Plusieurs sources recommandent cependant d'en changer toutes les 3 à 4 h ou plus rapidement si le masque est mouillé.

Si le port d'un masque n'est nécessaire que pour une période limitée, ce dernier peut être conservé dans un endroit sans risque de contamination (par exemple dans une enveloppe en papier individuelle ou dans un contenant personnel lavable, mais jamais dans une poche) et être ensuite réutilisé pour une durée cumulative de 8h.

Plus d'info :

- https://www.huidziekten.nl/folders/nederlands/mondmaskersbeschermingtegenMexicaansegriep.htm
- https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/when-and-how-to-use-masks
- https://www.cdc.gov/niosh/topics/hcwcontrols/recommendedguidanceextuse.html
- https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_update_consensus_masks_FR.pdf
- https://www.afmps.be/fr/humain/produits_de_sante/dispositifs_medicaux/covid_19/masques_chirurgicaux
- https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/coronavirus/masques-et-filtres/coronavirus-conditions-de
- https://www.info-coronavirus.be/fr/masque/